



LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(NE) DE RIVIERES (H/F) POUR 1 AN

Descriptif de l'organisme employeur

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été labellisé par décret ministériel le 23 mai 2018. Il a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de développement durable et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac pilote la mise en œuvre de la Charte du Parc en animant, coordonnant ou portant les opérations de préservation, d'aménagement et de développement durable qui y sont inscrites. L'équipe du Parc est actuellement composée d'une vingtaine d'agents. Plus d'informations sur : www.parc-naturel-aubrac.fr

Cadre de la mission

L'équipe salariée du PNR de l'Aubrac est structurée en 3 pôles regroupant chacun un ensemble de missions thématiques (Sensibilisation, Culture & Patrimoine, Développement Aménagement, Patrimoine naturel).

La mesure 9 de la Charte du PNR de l'Aubrac prévoit que le Syndicat mixte mobilise les collectivités et les professionnels pour mettre en place des programmes collectifs de gestion intégrée de la ressource sur les bassins versants qui en sont dépourvus et porte, notamment sur le bassin de la Truyère, des études, plans de gestion et programmes d'aménagement des cours d'eau, dans l'attente d'une structuration plus aboutie.

Ainsi, les Communautés de communes du territoire, compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques, ont délégué la mise en œuvre de plusieurs démarches de gestion intégrée au Syndicat d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac :

- La mise en œuvre du Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant du Bès (2020-2024).
- La mise en œuvre du Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin des affluents de la Truyère en rive gauche à l'aval de Grandval (2023-2028).

Les actions menées dans le cadre de ces programmes de gestion ont pour objectif la reconquête et le maintien du bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques : réduction des facteurs de colmatage, renaturation de cours d'eau, plantation et restauration de la ripisylve, amélioration des connaissances des milieux et des espèces aquatiques, gestion et restauration des zones humides, sensibilisation des usagers de l'eau (élus, services techniques, propriétaires riverains, scolaires et grand public)... Selon le souhait du territoire, le Syndicat mixte pourra accompagner à l'avenir l'émergence de plans de gestion sur d'autres bassins versants des affluents de la Truyère en rive gauche : la Rimeize, ...

Description de la mission

Encadrement de la mission :

Sous la responsabilité du chef de pôle patrimoine naturel et en lien avec le travail effectué par le chargé de mission « eau et milieux aquatiques », vous assurerez le suivi des différents Programmes pluriannuels de gestion (PPG) sur le territoire.

Vos missions :

1/ Suivi et coordination des PPG en cours sur des bassins versants d'affluents de la Truyère, en collaboration avec les partenaires impliqués et les Communautés de communes compétentes :

- Suivi administratif (demandes de subventions, marchés publics, comité de pilotage...)
- Réalisation des avant-projets détaillés des travaux à mettre en œuvre (rencontres propriétaires, agriculteurs, élus ...)
- Suivi des entreprises et pilotage des réunions de chantier, réception des travaux.
- Réalisation de diagnostics hydromorphologiques sur le petit chevelu de tête de bassin versant (inventaire terrain, cartographie SIG, rédaction du diagnostic)
- Concertation avec les partenaires techniques et institutionnels : DDT, Agence de l'eau, Départements, Entente du bassin du Lot, Fédérations de pêche, Chambres d'agriculture, associations de riverains...
- Participation aux suivis scientifiques menés (colmatage, pêches électriques, thermie, suivi étiage ...).
- Assistance technique des collectivités sur la stratégie d'actions du PPG.
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès de publics divers (propriétaires riverains, agriculteurs, collectivités, acteurs socio-économiques...).

2/ Participation aux activités générales du Syndicat :

- Travail en lien avec le chargé de mission « Eau et Milieux Aquatiques » sur les actions transversales développées par le Syndicat : Observatoire de l'Eau, actions menées sur les zones humides, changements climatiques...
- Représentation dans les instances extérieures (institutionnelles), auprès des partenaires locaux (communes, socioprofessionnels, associations), au sein de comités techniques et de pilotage.
- Participation à des manifestations grand public.

Formation et compétences requises

Formation requise :

- Formation bac +3 minimum dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques et/ou de l'environnement, de type « technicien de rivière ».

Compétences indispensables :

- Connaissances sur le fonctionnement des hydrosystèmes : hydromorphologie, biologie aquatique, dynamique des cours d'eau, entretien des rivières, aménagement d'ouvrages (génie végétal, systèmes d'abreuvement, mise en défens...).
- Maîtrise de la conduite de travaux de gestion en cours d'eau, notamment, encadrement et suivi de chantiers.
- Qualité relationnelle et pédagogique avec tout type de public.
- Maîtrise de l'outil informatique : logiciels de bureautique et SIG (QGis).
- Connaissance des acteurs de l'eau et de la réglementation liée à l'eau.

Compétences appréciées :

- Connaissance des enjeux agricoles liés aux cours d'eau : abreuvement du bétail, notions de pâturage...
- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales et des marchés publics.

Savoir-faire :

- Capacités rédactionnelles de documents techniques et administratifs.
- Capacités d'animation et de communication, aisance à l'orale.
- Aptitude au travail en extérieur.

Savoir-être :

- Autonomie et sens du travail en équipe.
- Organisé, rigoureux et dynamique.
- Esprit d'initiative et adaptabilité à la diversité des tâches.

Conditions de recrutement

- Poste de contractuel de la fonction publique territoriale, filière technique, catégorie B.
- Prise de poste envisagée au 1er décembre 2023
- Candidatures de jeunes diplômés acceptées
- Rémunération selon barème de la fonction publique territoriale
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 SAINT CHELY D'AUBRAC. Possibilité de télétravail (1 jour par semaine) et de travail dans une des antennes du Parc (Saint-Côme-d'Olt, Argences-en-Aubrac, Chaudes-Aigues, Nasbinals, Laguiole, Aumont-Aubrac).
- Temps plein 35h (39h avec RTT) en CDD d'1 an pour remplacement d'un congé maternité.
- Permis B et véhicule personnel indispensables, nombreux déplacements sur le territoire.

Candidatures

Adresser les candidatures (**lettre de motivation manuscrite exigée** précisant les prétentions salariales, CV), **avant le vendredi 13 octobre 2023 à 12h :**

Monsieur le Président
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac
Village d'Aubrac - 12 470 SAINT CHÉLY D'AUBRAC

Les entretiens se dérouleront le **jeudi 19 octobre 2023**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Mme Estelle BROSSARD au 07.57.68.48.67 (estelle.brossard@parc-naturel-aubrac.fr).